



CATALOGUE DE FORMATION

2025

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION





PRÉAMBULE

FORMASENS • organisme de formation de la Fondation Pluriel • vous propose de découvrir son offre de formation 2025 adaptée aux besoins des administrateurs et professionnels du secteur médico-social ainsi qu'aux personnes qu'ils accompagnent.

Vous retrouverez ainsi :

- Des formations sur la connaissance des handicaps (intellectuel, psychique, cognitif, autisme) et sur l'accompagnement des personnes tel que l'échelle de Brazelton, le Facile A Lire et à Comprendre (FALC), l'autodétermination, la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, le référent sport, mais aussi le pilotage par la donnée ;
- Des formations à destination des personnes en situation de handicap pour les aider dans leur vie quotidienne (sport au quotidien, internet en sécurité, autodétermination, vie affective et sexuelle) et dans leur vie professionnelle (qualité, travailler en milieu ordinaire, préparation à la retraite...)*.

Nos formations sont proposées en intra (le formateur vient former un groupe d'apprenant dans vos locaux, aux dates définies avec vous), et certaines seront planifiées en inter prochainement (inscriptions individuelles). N'hésitez pas à consulter régulièrement le calendrier sur notre site internet !

FORMASENS étant certifié Qualiopi, la qualité de ses actions de formation est garantie et le financement de ses formations par l'Opco est sécurisé.

Nous restons à votre écoute pour toute question ou pour des besoins de formation sur mesure !

* Cette partie est présentée en FALC, pour permettre aux personnes handicapées de choisir leurs formations, et aux professionnels qui les accompagnent d'avoir un outil de présentation adapté.

SOMMAIRE

HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES.....	4
Approche du handicap intellectuel.....	5
Accompagner les personnes handicapées sur internet.....	6
Accompagner les personnes handicapées vieillissantes à domicile.....	7
Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.....	8
Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels.....	9
Comprendre le comportement néonatal selon Terry Brazelton.....	10
Évaluer le comportement des nouveaux-nés avec la NBAS.....	11
Qu'est-ce que l'autisme ?.....	12
Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables.....	13
Découvrir le handicap psychique.....	14
Accompagner le handicap psychique.....	15
Premiers secours en santé mentale.....	16
Adapter sa posture face aux personnes en situation de handicap cognitif.....	17
Devenir Référent Sport en ESMS.....	18
Encadrer « Savoir Rouler À Vélo Adapté » - SRAV-A.....	19
Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (FALC).....	20
Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC).....	21
Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A).....	22
Autodétermination : devenir une personne ressource au sein de son ESMS.....	23
Initiation à la démarche éthique en ESMS.....	24
Le protection judiciaire des majeurs : Pour qui ? Pourquoi ?.....	25
Les lois et outils en faveur des droits des personnes accompagnées.....	26
Le pilotage par la donnée.....	27
Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association.....	28
Administrateurs : savoir communiquer sur les réseaux sociaux.....	29
FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES.....	33
Devenir une personne ressource Autodétermination dans son établissement.....	34
Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS).....	36
Je suis administrateur d'une association médico-sociale.....	38
Parler en public.....	40
Devenir un pair-aidant.....	42
Être ambassadeur du sport adapté.....	44
Bouger pour sa santé.....	46
Vie intime, amoureuse et sexuelle.....	48
Aller sur internet.....	50
Initiation aux premiers secours.....	52
Intégrer un ESAT : comprendre mon environnement de travail.....	54
La qualité à l'ESAT.....	56
Hygiène et sécurité alimentaire pour les travailleurs de l'ESAT.....	58
Travailler en milieu ordinaire pour les travailleurs de l'ESAT.....	60
Préparer ma retraite.....	62
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.....	64



HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES



Approche du handicap intellectuel

Dans le cadre de son activité professionnelle, il est possible d'être amené à travailler en lien avec des personnes handicapées intellectuelles : personnes accompagnées par sa structure ou collègues.

Souvent peu connu, le handicap intellectuel nécessite d'être compris pour lever les éventuels a priori et pouvoir interagir au mieux avec ces personnes.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap
- Communiquer de façon adaptée avec les personnes handicapées intellectuelles
- Identifier les enjeux de l'inclusion

➤ Public

- Professionnels souhaitant découvrir le handicap intellectuel
- Maximum 12 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Le handicap

- Définition
- Le handicap intellectuel
- Le handicap au quotidien
- Les droits des personnes
- Les structures accueillantes
- L'accessibilité : les aspects réglementaires, le S3A, l'inclusion

> La communication

- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- La communication verbale et non verbale

> Sensibilisation à l'auto-représentation

- L'autodétermination
- Les associations d'auto-représentation

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins
(formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active,
expositive, démonstrative

Intervention possible d'une
personne handicapée membre
d'une association
d'auto-représentation

Mises en situation, supports
vidéos, échanges avec
une personne handicapée
intellectuelle

Questionnaire d'évaluation final



Accompagner les personnes handicapées sur internet

Les personnes handicapées intellectuelles utilisent de façon régulière internet et les réseaux sociaux, mais ces usages ne sont pas sans risques. Il est nécessaire pour les professionnels de connaître les principales utilisations d'internet et des applications pour apporter une réponse adaptée aux personnes, dans le respect de leur vie privée.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes applications et utilisations d'internet
- Sensibiliser les personnes handicapées intellectuelles aux risques liés à l'utilisation d'internet
- Accompagner les personnes handicapées intellectuelles dans l'usage des principales fonctionnalités d'internet

Public

- Professionnels accompagnant des personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Les basiques d'internet

- Quel matériel ? quel navigateur ? quels moteurs de recherche ?

> Les bonnes pratiques web pour limiter les risques

> Les droits et devoirs de tout internaute

> Le courriel : créer une adresse e-mail et la sécuriser

> Les différentes plateformes de service public : focus sur Mon Espace Santé et les téléservices de la CPAM

> Les réseaux sociaux : généralités

- Facebook, Instagram, Snapchat, WhatsApp, Skype, You Tube, TikTok

> Garder la maîtrise sur les sites :

- De rencontre en ligne
- De jeux en ligne
- D'achats en ligne
- De téléchargements (films, musiques)

> L'accompagnement des personnes handicapées intellectuelles sur internet à l'aide de supports pédagogiques en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Savoir utiliser un ordinateur, une tablette et un smartphone
Des connaissances en FALC (Facile À Lire et à Comprendre) sont un +

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, interrogative

Quiz, études de cas, échanges, vidéos, remise de support pédagogique en FALC (au format numérique)

Questionnaire d'évaluation final

Un ordinateur, smartphone ou tablette par stagiaire est recommandé

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Aller sur internet (🔗 p. 50)



Accompagner les personnes handicapées vieillissantes à domicile

Les personnes handicapées intellectuelles vieillissantes ont des besoins spécifiques. Pour un accompagnement à domicile de qualité, il est important de comprendre ces besoins particuliers et les possibilités pour y répondre au mieux.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les effets du vieillissement liés au handicap intellectuel
- Créer les conditions favorables pour un accompagnement adapté des personnes handicapées vieillissantes
- Repérer et gérer des situations particulières (agressivité verbale, état de crise, etc.)

Public

- Professionnels de l'accompagnement à domicile
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Évolution du handicap et de l'espérance de vie des personnes handicapées

- Définition de la personne handicapée vieillissante
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Les différents handicaps reconnus
- Le vieillissement général de la population
- Différence entre une personne vieillissant « normalement » et une personne vieillissant en situation de handicap intellectuel
- La vie en établissement médico-social ou à domicile

> Comment agir face aux conséquences du vieillissement des personnes handicapées intellectuelles

- Comment se comporter avec une personne en situation de handicap intellectuel ?
- Qu'est-ce que le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et le S3A ?
- Les pistes de comportement face à chaque difficulté spécifique
- La prévention de la maltraitance, la culture de la bientraitance : quelles spécificités dans l'intervention à domicile ?
- La nécessité de partenariats et d'accès aux soins : les différents services et partenaires existants
- Les mesures de tutelle et de curatelle
- Vieillir au domicile des parents / vieillir seul à domicile

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Connaissances professionnelles liées à la fonction exercée

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Étude de cas pratiques, brainstorming, exercices questions / réponses, retours d'expériences

Questionnaire d'évaluation final



Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

Le droit à vivre une vie affective et sexuelle est une dimension fondamentale de la relation à soi-même et aux autres. L'approche de la sexualité en établissement doit trouver sa place dans l'écoute, l'information, la formation et le soutien à la personne accueillie.

Entre la mission de protection et la promotion de l'autonomie que les professionnels mettent en œuvre dans leurs pratiques quotidiennes, quelles sont les possibilités de l'exercice du droit à une Vie Intime, Affective et Sexuelle (VIAS) dans le secteur médico-social ?

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Analyser la question de la VIAS dans le secteur du médico-social
- Confronter l'impact des représentations dans la pratique
- Acquérir les repères législatifs concernant la sexualité
- Repérer l'impact du handicap sur l'expression de la sexualité et la place de l'environnement
- Identifier les différentes manifestations affectives et sexuelles
- Développer des pistes de réflexion et d'accompagnement

Public

- Professionnels accompagnant des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> La sexualité humaine

- Les différentes dimensions sexuelles
- L'impact de nos représentations

> Des repères législatifs

- Les textes qui réglementent la sexualité
- Le respect des droits à exercer sa sexualité
- La question du consentement

> La sexualité des personnes en situation de handicap : les possibles freins

- Impact du handicap sur l'expression de la sexualité
- La place des familles
- La position de l'établissement ou service concernant l'accompagnement à la sexualité
- Le positionnement du professionnel dans l'accompagnement à la sexualité

> Un accompagnement et une éducation à la sexualité

- Les enjeux d'un accompagnement juste et respectueux de la personne
- Étude de thématiques à partir des situations choisies avec les stagiaires

Durée

3 jours (21 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

3 450 € net de taxes par groupe

LES +

Apports théoriques animés de façon interactive

Exemples cliniques, vidéo, brainstorming, photo-langage, étude de cas, discussion, pistes de travail

Questionnaire d'évaluation final



Désir d'enfant et parentalité chez les adultes handicapés intellectuels

Comme tout adulte, les personnes handicapées intellectuelles peuvent souhaiter avoir des enfants, et devenir parents.

Comment les accompagner et quelles sont les particularités à prendre en compte ?

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Entendre, accueillir et accompagner un désir d'enfant
- Identifier les particularités de la parentalité des personnes handicapées
- Savoir quel réseau mobiliser pour travailler en partenariat

Public

- Professionnels accompagnant des adultes handicapés intellectuels
- Maximum 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Contexte, données chiffrées et préjugés

> Le désir d'enfant

- Les motivations
- Comment l'accueillir et l'accompagner ?

> La parentalité

- Les incidences du handicap des parents dans la prise en charge de leurs enfants, par tranche d'âge
- L'accompagnement dès la grossesse
- La mobilisation d'un réseau de partenaires pour une intervention précoce et coordonnée entre tous les intervenants :
 - Protection Maternelle et Infantile (PMI)
 - Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
 - Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Connaissance du handicap intellectuel

Coût pédagogique

520 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active et participative

Exemples, échanges, brainstorming, témoignages d'adultes, d'enfants et de professionnels

Remise d'outils : rétroplanning, échelle de Brazelton, plaquettes des partenaires, bibliographie

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Approche du handicap intellectuel (p.5)



Comprendre le comportement néonatal selon Terry Brazelton

Formation niveau 1 à la NBAS (Neonatal Behavioral Assessment Scale)

L'échelle d'évaluation du comportement néonatal mise au point par T. Brazelton et son équipe, est l'examen disponible le plus complet du comportement du nouveau-né dans ses deux premiers mois de vie. Cette observation est un outil d'évaluation neuro-comportementale fondamentale pour accompagner les bébés et leurs parents et repérer précocement les besoins.

Les premières semaines de développement sont un moment clé pour le bébé. La NBAS (ou échelle de Brazelton) permet aux professionnels de partager une observation du bébé avec ses parents et d'individualiser un accompagnement.

Cette formation vous permettra de découvrir la NBAS et de vous familiariser à son utilisation pour réaliser une lecture fine des compétences du bébé et de son autorégulation.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Découvrir T. Brazelton, le cadre conceptuel, ses recherches, son influence
- Identifier les enjeux psychiques de la parentalité et de la rencontre parent-bébé.
- Avoir une lecture fine et qualitative du fonctionnement du système nerveux autonome, de la gestion et de l'organisation des états d'éveil et de sommeil, du système moteur et du dialogue tonique, et du système interactif
- Objectiver les compétences et les vulnérabilités du bébé auprès des parents

Public

- Professionnels diplômés du champ de la périnatalité : médecins, psychologues, sages-femmes, infirmières, puéricultrices, auxiliaires de puéricultures, kinésithérapeutes, psychomotriciens, éducateurs de jeunes enfants...
- Maximum 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Devenir parents / Guidance parentale préventive
- > La périnatalité : période de vulnérabilité : intérêt de la NBAS
- > Historique et utilisation clinique de la NBAS
- > L'organisation neurocomportementale et l'adaptation à l'environnement extra-utérin
- > La théorie synactive d'Als : régulations ou dysrégulations des systèmes observés
- > Présentation des différents items : dans le groupe habituation, dans le groupe moteur oral, dans le groupe du tronc, dans le groupe orientation interaction, dans le groupe vestibulaire, consolabilité, câlinité, auto-apaisement
- > Les différentes applications de cette observation Brazelton
- > La variabilité interindividuelle chez les bébés

Durée

2 jours consécutifs (14 heures)

Date et lieu

En intra : définis en fonction de vos besoins

En inter : planification à venir

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

Intra : 2 800 € net de taxes par groupe

Inter : 540€ par personne

LES +

Méthode pédagogique participative, active et démonstrative

Exercices pratiques, mises en situation, vidéo, pratique sur poupon, bibliographie

Questionnaire d'évaluation final

Formatrices habilitées par le Brazelton Center Institute de Boston (USA) à la NBAS

1^{er} niveau de la formation à l'habilitation à la NBAS

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Évaluer le comportement des nouveaux-nés avec la NBAS (p. 11)



Évaluer le comportement des nouveaux-nés avec la NBAS

Formation niveau 2 à la NBAS (Neonatal Behavioral Assessment Scale)

L'échelle d'évaluation du comportement néonatal mise au point par Terry Brazelton et son équipe, est l'examen disponible le plus complet du comportement du nouveau-né dans ses deux premiers mois de vie. Le NBAS (ou échelle de Brazelton) permet aux professionnels de périnatalité de partager une observation du bébé avec ses parents et d'individualiser un accompagnement.

La formation à cet outil standardisé mais non rigide vous permettra de fiabiliser votre administration de l'échelle et votre cotation. Ainsi, après des temps de formation et de pratique supervisée, vous maîtriserez la passation complète de l'échelle et passerez l'examen d'habilitation à la NBAS.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Acquérir des connaissances sur le neuro comportement du bébé
- Être à l'aise dans la manipulation du bébé et savoir s'ajuster à ses manifestations comportementales.
- Donner un retour oral aux parents.
- Réaliser une évaluation interactive avec le bébé et sa famille.
- Coter une NBAS et tenir compte des ressources et des fragilités du bébé.
- Préparer et passer l'examen d'habilitation à la NBAS (échelle de Brazelton)

Public

- Professionnels de santé travaillant régulièrement avec des bébés et leur famille : pédiatre, généralistes, pédopsychiatre, sages-femmes, infirmières spécialisées, psychologues, psychomotriciens, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés...
- Maximum 5 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Description et observation des 28 items comportementaux et des 18 items réflexes
- > Étude de l'organisation des états d'éveil du bébé et son autorégulation dans les systèmes autonomes, moteurs, et d'interactions
- > Comportements organisés et comportements désorganisés
- > Amélioration de ses capacités d'observation et d'adaptation aux besoins du bébé
- > Apprentissage de la cotation d'une échelle
- > L'ajustement aux manifestations du bébé
- > Intérêts et utilisation clinique
- > Passage de l'examen d'habilitation à la NBAS

Durée

3 jours (21 heures), intersessions entre chaque journée

Date et lieu

Planification à venir

Pré-requis

Avoir suivi la formation Niveau 1 NBAS (p. 10)
Envoyer un CV et décrire de son projet
Disposer d'un lieu pour la réalisation des passations

Coût pédagogique

Inter : 1300€ par personne

LES +

Méthode pédagogique participative, active et démonstrative

Exercices, mises en situation, vidéo, accès à une plateforme pédagogique.

Temps intersession : réalisation par le stagiaire de 20-25 passations sur des bébés dont 2-3 filmées pour transmission à la formatrice. Supervision par la formatrice.

Formatrices habilitées par le Brazelton Center Institute de Boston (USA) à la NBAS
Évaluation finale d'une passation
Habilitation à la NBAS

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Comprendre le comportement néonatal selon Terry Brazelton (p. 10)



Qu'est-ce que l'autisme ?

La stratégie nationale inscrit l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.

À ce titre, il est essentiel de repérer les signes de développement inhabituel du jeune enfant afin de faciliter l'accès à un diagnostic précoce et de mettre en place des interventions susceptibles de limiter le sur-handicap.

Il est également important de reconnaître les adultes avec autisme pour permettre notamment d'adapter sa communication.

Cette formation propose de découvrir les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir l'autisme
- Identifier les signes d'alerte
- Aborder la question avec l'entourage
- Identifier les personnes à contacter, vers qui s'orienter

➤ Public

- Professionnels exerçant en service d'aide à domicile ou établissement et service médico-social
- Maximum 12 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> Les caractéristiques de l'autisme

- Le neuro-développement
- Particularités sensorielles, troubles de communication, stéréotypies, intérêts restreints, comportements répétitifs
- Les différentes formes d'autisme
- Comment reconnaître les TSA, les signes d'alerte

> La reconnaissance et le soutien aux aidants

- Communication avec l'entourage (proches aidants)
- Témoignage de parents (vidéo)

> Les structures existantes

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

520 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, démonstrative

Quiz, exemples et cas pratiques

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables (📄 p. 13)



Accompagner les personnes avec autisme : les incontournables

La stratégie nationale inscrit l'autisme au sein des troubles du neuro-développement. Aux personnes avec autisme, « la société doit garantir un plein accès à l'éducation et à la formation ».

La structuration du temps, de l'espace, de la communication ainsi que la prise en compte des particularités sensorielles et des routines sont indispensables à l'accompagnement de la personne.

➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mettre en place des stratégies préventives pour limiter l'apparition des troubles du comportement
- Identifier les besoins des personnes et mettre en place les outils adaptés
- Décrire des stratégies pour limiter l'apparition des troubles du comportement

➤ Public

- Professionnels accompagnant des personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Maximum 12 personnes par groupe

➤ Contenu de la formation

> La définition du TSA

> La communication

> Les outils pratiques

- Exemple de matériel adapté
- Préparation de supports concrets
- Planning, objets, etc.

> L'augmentation des comportements

- Les principes généraux du renforcement
- Les méthodes

> La diminution des comportements

- Les principes de l'extinction
- Les avertissements à l'usage de la punition

> Les stratégies préventives

- Avertisseurs de transition
- Les choix
- Limiter les consignes, etc.

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Mises en situation, supports vidéos, utilisation de supports et d'exemples du quotidien, échanges, parcours ABC

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Qu'est-ce que l'autisme ? (📄 p. 12)



Découvrir le handicap psychique

Les structures médico-sociales accompagnent de plus en plus des publics porteurs de handicap psychique.

Cette formation vous propose de découvrir les spécificités de ce handicap.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique des autres handicaps
- Adopter la bonne attitude face à une personne en situation de handicap psychique

Public

- Professionnels souhaitant découvrir le handicap psychique
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Le handicap psychique et ses conséquences

- Quelques données chiffrées
- Définitions et différences entre handicap mental et handicap psychique
- Les principales maladies et les différents troubles :
 - Les schizophrénies
 - Les troubles bipolaires
 - Les troubles dépressifs
 - Les troubles obsessionnels compulsifs
 - Les phobies
- Les conséquences

> Les besoins des personnes en situation de handicap psychique

- Les différents types de prise en charge thérapeutique
- Les différents types d'accompagnements médico-social
- Quelle attitude adopter face à une personne ?

> Le réseau de partenaires

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Échanges, exemples, étude de cas, quiz

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Accompagner le handicap psychique (p. 15)



Accompagner le handicap psychique

Les structures médico-sociales accompagnent de plus en plus de personnes présentant un handicap psychique.

Cette formation vous permettra de mieux comprendre ce handicap et d'identifier des pistes d'actions en faveur de ce public.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir le handicap psychique
- Distinguer le handicap psychique du handicap mental
- Prendre en charge de manière adaptée les personnes en situation de handicap ayant des troubles psychiques

Public

- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap psychique
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Définitions

- Le handicap, le handicap psychique et le handicap mental

> La prise en charge de la maladie

- Les objectifs de la prise en charge
- Des parcours et des situations hétérogènes
- Le partenariat extérieur
- Les intervenants en intra

> Présentation des 5 maladies mentales

- Les schizophrénies
- Les troubles bipolaires
- Les troubles dépressifs
- Les troubles obsessionnels compulsifs
- Les phobies

> Les profils d'effets indésirables de médicaments

> Propositions d'actions en faveur des personnes en situation de handicap psychique

> Exploration de situations vue sur le terrain, croisées avec la théorie

> La posture professionnelle dans l'accompagnement

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Avoir suivi la formation « Découvrir le handicap psychique » (p. 14) ou avoir une expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive, démonstrative

Mises en situation, supports vidéos, utilisation de supports et d'exemples du quotidien, échanges, quiz

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Découvrir le handicap psychique (p. 14)



Premiers secours en santé mentale

Les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui apportent une aide physique à quelqu'un en difficulté.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Mobiliser les connaissances de base concernant les troubles de santé mentale permettant de les repérer
- Appréhender les différents types de crises en santé mentale et relayer au service le plus adapté
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Encourager à aller vers des professionnels adéquats

Public

- Adultes souhaitant devenir secouriste en santé mentale
- De 8 à 16 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Connaissances générales sur les troubles psychiques les plus courants

- Troubles dépressifs, anxieux, psychotiques, liés à l'utilisation de substances

> Approche des différentes situations de crise

- Attaque de panique, crise après un événement traumatique, crise suicidaire, crise psychotique sévère, crise liée à l'utilisation de substances

> L'acquisition d'un plan d'action simple et concret pour aider en cas de crise et hors crise

> Les représentations concernant la santé mentale

> Les ressources disponibles

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

En intra : définis en fonction de vos besoins

En inter : planification à venir

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

En intra : 2 100 € net de taxes par groupe

En inter : 250 € par personne

LES +

Méthode pédagogique active et participative

Mises en situation, vidéos, témoignages, activités autour du contenu théorique

Témoignage de secouriste

Remise du manuel PSSM France

Délivrance d'un certificat de formation PSSM

Questionnaire d'évaluation final



Adapter sa posture face aux personnes en situation de handicap cognitif

Les structures médico-sociales et sociales accompagnant des personnes dans leur insertion et le maintien dans la scolarité, dans l'apprentissage, en formation ou en emploi peuvent avoir des publics présentant un handicap cognitif.

Cette formation vous propose d'appréhender les spécificités de ce handicap. Comprendre, repérer les compétences cognitives mais aussi ce qui fait frein ; avoir des connaissances sur les conséquences dans leur quotidien ainsi que les adaptations possibles, favorise l'insertion de ces personnes en situation de handicap cognitif.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir les troubles cognitifs : comprendre les indices et avoir des points de repère
- Adapter sa posture et connaître les acteurs clés mobilisables
- Découvrir des solutions de compensation concrètes pour adapter son accompagnement aux personnes en situation de troubles cognitifs

Public

- Professionnels en contact avec des publics en situation de handicap cognitif
- Maximum de 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Qu'est-ce que la cognition ?

- Les différentes fonctions cognitives
- Leur fonctionnement en interaction
- Les facteurs les influençant – maladies, sommeil, culture, psychisme

> Comment repérer un trouble cognitif ?

- Approche des concepts « normal / pathologie » et « compétences / performances »
- Quand parler de déficit, d'incapacité, de handicap ?

> Cognition et pathologies

- Déficience intellectuelle / handicap intellectuel
- Troubles développementaux : syndromes « DYS », autisme...
- Pathologies neurologiques
- Pathologies psychiatriques

> Quels retentissements d'une problématique cognitive dans un contexte d'emploi, de formation, d'apprentissage ?

- Quelles observations faites-vous ?
- Que manifestent les personnes en situation de handicap cognitif ?
- Que peut-on en comprendre sur le plan cognitif ?
- Quels sont les aménagements/compensations à mettre en place (rythme de travail, organisation, supports de travail, besoin de tutorat, étayage d'équipe, communication...)?

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Vidéos sur le site de l'ADNA à visionner en amont

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Exemples, échanges, initiation à différents outils de compensation, mises en situation

En partenariat avec l'ADNA

Questionnaire d'évaluation final



Devenir Référent Sport en ESMS

L'activité physique et sportive au sein des ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux) est encouragée par le décret n° 2023-621 du 17 juillet 2023, et la note d'information interministérielle N° DGCS/SD3A/SD3B/DSIA/2024/21 du 29 février 2024 avec la désignation d'un référent sportif au sein des ESMS.

Pour devenir Référent Sport, il est important d'appréhender les notions de santé, de nutrition, et d'activité physique pour orienter des comportements favorables aux bien-être des personnes accompagnées.

Cette formation permet de comprendre les avantages du sport adapté pour la santé physique, mentale et sociale, de savoir choisir et proposer des activités physiques adaptées aux capacités individuelles, et d'assurer le rôle de référent Sport au sein de son ESMS.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir la notion de Sport
- Identifier les recommandations générales et adaptations spécifiques au public dans le sport adapté
- Mettre en place des projets de lutte contre la sédentarité au sein des ESMS
- Fédérer autour d'un projet sportif
- Favoriser la pratique régulière et adaptée d'une activité physique et sportive afin de favoriser l'adoption d'un mode de vie sain

Public

- Éducateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel (STAPS, BPJEPS, etc.)
- Professionnels de l'accompagnement
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Comment prendre soin de mon corps ?
- > La santé et la sécurité dans la vie professionnelle, dans la vie quotidienne et dans les loisirs
- > Les représentations en matière de santé, de nutrition, et d'activité physique
- > Les notions de sédentarité et d'activité physique. Les risques liés à l'inactivité physique et/ou sédentarité.
- > Les besoins freins et leviers de la pratique d'une activité physique adapté
- > L'élaboration d'un projet cohérent et intégré dans le réseau sur le territoire
- > La mise en réseau des différents acteurs
- > La mise en place du projet avec l'ensemble de l'équipe

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

En intra : définis en fonction de vos besoins

En inter : planification à venir

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

En intra : 2 100 € net de taxes par groupe

En inter : à venir

LES +

Méthode pédagogique expositive, participative

Mise en situation, exemples, réalisation d'un livret FALC Sport

En partenariat avec le Comité Départemental Du Sport Adapté 25

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Encadrer « Savoir Rouler À Vélo Adapté » - SRAV-A (p. 19)



Encadrer « Savoir Rouler À Vélo Adapté » - SRAV-A

Cette formation permet de comprendre les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap en matière de pratique du vélo pour mettre en place avec succès le programme SRAV-A au sein des établissements.

Les participants apprendront ainsi à adapter les techniques d'enseignement, à sélectionner le matériel adéquat et à créer un environnement inclusif et sécurisé pour tous les participants, tout en favorisant la confiance et l'estime de soi et le bien-être général des cyclistes.

L'accent sera mis sur les bénéfices physiques, mentaux et sociaux de la pratique du vélo.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Connaître le programme Savoir Rouler À Vélo Adapté (SRAV-A)
- Appliquer le programme SRAV-A au sein de leur établissement
- Mettre en place le programme de manière sécurisée
- Adapter le programme en fonction des spécificités du public

Public

- Éducateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel (STAPS, BPJEPS, etc.)
- Professionnels intervenant bénévolement dans une association sportive de cyclisme
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> La prise en main des ateliers du bloc « Savoir Pédaler »

- Mettre son casque
- Identifier les éléments de sécurité
- Vérifier le bon fonctionnement de son vélo
- Savoir piloter (pédaler, tourner, freiner, conduire)

> La prise en main des ateliers du bloc « Savoir circuler »

- Identifier les espaces de circulation
- Respecter le code de la route
- Communiquer avec les autres cyclistes

> La prise en main des ateliers du bloc « Savoir Rouler »

- Circuler en situation réelle en prenant en compte les autres usagers de la route et le code de la route

> Les éléments, les difficultés permettant de rouler en groupe

> Point réglementaire sur la pratique du vélo sur voie publique

Durée

3 jours (21 heures)

Date et lieu

En intra : définis en fonction de vos besoins

En inter : planification à venir

Pré-requis

Savoir utiliser l'outil vélo

Coût pédagogique

En intra : 3 150 € net de taxes par groupe

En inter : à venir

LES +

Méthode pédagogique pratique, démonstrative et active

Pratique avec un groupe test, échanges d'expérience, mises en situation

Évaluation : mise en situation pour chaque bloc

Un vélo par participant

En partenariat avec le CDSA 25

Attestation officielle d'encadrant SRAV-A

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Devenir Référent Sport en ESMS (p. 18)



Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode européenne permettant l'accessibilité des informations écrites aux personnes déficientes intellectuelles. Cette méthode contribue à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles dans la société et bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit : personne âgée, en situation d'illettrisme ou étrangère...

Cette formation a pour but de vous donner une première approche de cette méthode et d'en comprendre les bases.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les règles essentielles et les enjeux de la méthode FALC
- Utiliser la documentation de référence (guides, sites, fiches...)
- Repérer les documents à adapter en FALC

Public

- Professionnels produisant des documents à destination du public
- Maximum 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > Le contexte
- > Les règles de la méthode FALC
- > Première approche du FALC
- > L'évolution des pratiques professionnelles
- > Expériences et outils

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

520 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, exemples et exercices pratiques

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (📄 p. 21)



Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC) est une méthode européenne permettant l'accessibilité des informations écrites aux personnes déficientes intellectuelles. Cette méthode contribue à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles dans la société et bénéficie par extension à toute personne ayant des difficultés de compréhension, de repérage dans le temps et dans l'espace ou des difficultés avec l'écrit : personne âgée, en situation d'illettrisme ou étrangère...

Cette formation vous permettra de maîtriser la méthode FALC et de rédiger des documents dans le respect des bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Rédiger des documents accessibles et adaptés à des personnes handicapées intellectuelles
- Mettre en œuvre les conditions permettant l'implication des personnes handicapées intellectuelles dans l'élaboration de ces documents

Public

- Professionnels produisant des documents à destination du public et personnes handicapées intellectuelles
- Maximum 10 personnes par groupe

Contenu de la formation

- > La méthode FALC
 - Le contexte législatif, les guides
 - Les règles de la méthode FALC : utilisation des mots, construction des phrases, règles sur la forme
 - Le FALC comme vecteur d'évolution des pratiques professionnelles
 - Expériences et outils
- > La pratique du FALC
 - Présentation par chaque participant d'un document réalisé en FALC
 - Retour sur la qualité de la rédaction et le déploiement de la méthode
 - Propositions d'améliorations
 - L'utilisation du pictogramme FALC

Durée

2 jours (14 heures)
Intersession après la 1^{ère} journée

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Quiz, exemples et exercices pratiques, travaux intersession : rédaction par chaque participant d'un document en FALC

Évaluation d'un document rédigé

Participation de personnes handicapées intellectuelles

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Initiation aux règles de la méthode FALC (📄 p. 20)



Accueillir et renseigner les personnes handicapées intellectuelles (S3A)

La loi du 11 février 2005 a rendu obligatoire l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) à tous types de handicap. Les aménagements permettant l'accès à un service ou à un bâtiment sont souvent réalisés pour les personnes handicapées moteur, mais peu d'actions sont mises en place pour les personnes handicapées intellectuelles.

Cette formation, qui est également un préalable à la labellisation S3A (Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité pour les personnes handicapées intellectuelles), propose de comprendre les besoins et attentes de ces personnes pour imaginer ensemble des solutions leur permettant d'accéder à vos services.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les caractéristiques liées au handicap intellectuel
- Repérer les difficultés que rencontrent les personnes handicapées intellectuelles dans leur vie quotidienne
- Appliquer les bonnes pratiques pour un accueil et un accompagnement adapté
- Participer à l'inclusion des personnes handicapées intellectuelles

Public

- Personnes en contact avec du public
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Approche du handicap mental / intellectuel

- Représentation du handicap intellectuel
- Définition du handicap intellectuel
- Les conséquences pour les personnes handicapées intellectuelles

> Présentation du principe d'accessibilité

- Cadre législatif en faveur de l'accessibilité
- Accessibilité universelle et inclusion
- La démarche S3A et l'accessibilité pour les personnes handicapées intellectuelles

> La communication

- Le Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- La communication verbale et non verbale
- Les supports numériques adaptés

> Les bonnes pratiques

- Quels sont les attitudes, les comportements, les bonnes pratiques à avoir face à ce public

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique, expositive et démonstrative

Cas pratiques, vidéos, témoignage d'une personne handicapée, échanges

Questionnaire d'évaluation final

Cette formation est un préalable à la labellisation S3A



FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Initiation aux règles de la méthode Facile À Lire et à Comprendre (📄 p. 20)
- Rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (📄 p. 21)



Autodétermination : devenir une personne ressource au sein de son ESMS

Derrière les notions de choix et de prise de décision se cache une série de compétences qui se développent tout au long de la vie. A la fois processus et résultat, le concept d'autodétermination regroupe l'ensemble des mécanismes qui permettent à la personne de s'engager dans un projet de vie qui prend en compte ses aspirations, ses besoins et ses souhaits.

Pour développer cette capacité, les professionnels de l'accompagnement doivent apprendre à évaluer les compétences d'autodétermination, à favoriser leur acquisition et à proposer un environnement propice à leur expression.

Ainsi les équipes formées à l'autodétermination pourront accompagner au mieux la personne dans l'élaboration de son projet de vie et dans les choix du quotidien afin qu'elle reste autrice de sa vie.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les liens entre l'autodétermination, l'environnement et le projet de vie
- Découvrir des outils d'évaluation de l'autodétermination
- Approcher « les bonnes pratiques » liées à l'autodétermination dans la vie quotidienne
- Utiliser un programme d'intervention et de soutien à l'autodétermination

Public

- Professionnels identifiés pour devenir personnes ressources sur l'autodétermination
- Nombre de participants : 15 personnes maximum

Contenu de la formation

> Vers plus de reconnaissance des droits à l'autodétermination des personnes en situation de handicap

> La définition du concept d'autodétermination

> Le rôle de la personne ressource autodétermination

> Les représentations liées à l'autodétermination et les réponses possibles

> Les outils d'évaluation et d'intervention pour développer le soutien à l'autodétermination

> Les pratiques de soutien à l'autodétermination au quotidien

Durée

2 jours (14 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

2 100 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active et démonstrative

Exemples, études de cas, brainstorming, échanges

Une partie de la formation sera commune avec les personnes ressources en situation de handicap

Questionnaire d'évaluation final



Initiation à la démarche éthique en ESMS

La réflexion éthique des professionnels s'est récemment inscrite comme une des quatre valeurs fondamentales du nouveau référentiel d'évaluation de la qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ESMS) produit par la Haute Autorité de Santé. Plus important, la réflexion éthique est un angle d'approche incontournable des situations de plus en plus complexes auxquelles sont confrontés les acteurs du soin et de l'accompagnement. Elle constitue ainsi un outil privilégié d'éclairage des problèmes et des choix engagés dans ces situations.

Pour autant, l'éthique demeure une notion très polysémique, aux contours et aux pratiques parfois floues, ce qui rend son déploiement difficile dans un contexte institutionnel. Cette formation vous propose de découvrir ce que recouvre la démarche de questionnement éthique en ESMS, de façon pragmatique et opérationnelle.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir la notion d'éthique dans le soin et l'accompagnement et ses formes pratiques
- Caractériser la démarche de questionnement éthique et identifier les situations dans lesquelles s'engager dans cette démarche
- Appréhender les différentes instances ou modalités de déploiement du questionnement éthique en structure

Public

- Professionnel identifié pour participer à un projet de démarche éthique
- Maximum de 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> L'éthique et ses problèmes

- Définition générale
- Application au soin et à l'accompagnement
- Les situations complexes au plan éthique

> La démarche de questionnement éthique

- Enjeux et fonction dans la pratique professionnelle et institutionnelle
- Objectifs opérationnels
- Aspects méthodologiques principaux

> Instances / modalités de mise en œuvre

- Présentation des différentes possibilités de mise en œuvre de la réflexion éthique
- Principales stratégies de projet
- Ressources mobilisables

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive

Etudes de cas, discussions / échanges

Les savoirs essentiels et des pistes concrètes pour envisager un projet de diffusion de la réflexion éthique dans les pratiques

Questionnaire d'évaluation final



Le protection judiciaire des majeurs : Pour qui ? Pourquoi ?

Une personne majeure est considérée juridiquement comme une personne en capacité d'exercer tous les actes de la vie civile. Cependant, lorsque cette personne se retrouve dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération de ses facultés mentales et/ou corporelles, une mesure de protection juridique peut être mise en place sur décision du juge.

Cette formation permet de mieux appréhender les dispositifs de mesures de protection judiciaires en relation avec le principe de l'autodétermination et la participation de la personne protégée à sa mesure de protection.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir les principes directeurs de la protection juridique, la procédure d'ouverture
- Définir le rôle et la place du mandataire judiciaire
- Distinguer les notions de curatelle et tutelle
- Identifier les actes à caractère personnel
- Répondre à une demande de la personne protégée sur ses droits

Public

- Professionnels de l'accompagnement
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> La protection judiciaire : principes généraux

> Les différents types de mesures de protection juridique : tutelle, curatelle, habilitation familiale, sauvegarde de justice

- Les aménagements de mesure
- La dualité de la protection : patrimoniale et personnelle

> La procédure de mise sous protection

> Les droits et libertés de la personne protégée

- La participation du majeur protégé à sa mesure de protection
- Le consentement et le droit à l'information
- Le Document Individuel de la Protection du Majeur (DIPM)

> Le rôle et la place du mandataire judiciaire

Durée

1/2 jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

520 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique expositive et participative

Mises en situation, exemples, échanges

Questionnaire d'évaluation final



Les lois et outils en faveur des droits des personnes accompagnées

L'intégration des droits des personnes handicapées dans les lois constitue une étape importante dans la reconnaissance de leur égalité et de leur dignité.

Ces lois ont également fait évoluer les pratiques professionnelles, l'organisation et le fonctionnement des structures médico-sociales. L'ensemble des professionnels sont concernés, car ils sont acteurs au quotidien du respect et de la mise en œuvre des droits des personnes en situation de handicap.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Appliquer les grands principes des lois de 2002-2 et de 2005 notamment au regard de la mise en œuvre des droits des usagers dans les structures médico-sociales
- Identifier les enjeux liés à la construction et au suivi du projet personnalisé dans l'accompagnement des personnes handicapées.

Public

- Professionnels accompagnant des personnes handicapées, sans connaissance du secteur médico-social
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Les droits fondamentaux des personnes accompagnées

- Respect de la dignité, intégrité, vie privée, intimité, sécurité
- Libre choix des prestations
- Accompagnement individualisé de qualité dans le respect du consentement éclairé
- Confidentialité des données
- Accès à l'information
- Information sur les droits fondamentaux et les droits de recours
- Participation directe au projet individualisé

> Les outils de la loi 2002-2

- Le fonctionnement du secteur médico-social
- Les sept outils visant à garantir l'exercice effectif des droits des usagers

> Loi 2005

- La participation, la citoyenneté, la compensation

> Le projet personnalisé

- Les objectifs, les pratiques, les outils

Durée

½ jour (3h30)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Aucun

Coût pédagogique

520 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique, expositive et démonstrative

Quiz, études de cas, exercices pratiques sur des outils amenés par les participants

Questionnaire d'évaluation final



Le pilotage par la donnée

Présente à tous les niveaux tels que l'accompagnement (Dossier de l'Usager Informatisé, données de santé, liste d'attente, etc.), le support (RH, finance, etc.), l'industrie (production, coûts, etc.), l'environnement (démographie, densité, etc.), les données offrent des possibilités de pilotage des activités et d'aide à l'analyse de certaines tendances. Cette formation a vocation à faire une introduction au pilotage par la donnée, un tour d'horizon des possibles tout en évitant certains écueils dans la manipulation de celle-ci.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre l'objet « donnée »
- Savoir quoi faire de la donnée : donner du sens, raconter une histoire
- Trouver les données utiles, nécessaires et fiables pour répondre à une problématique
- Avoir restitué / visualiser ces données

Public

- Cadres de l'accompagnement, chefs de services et adjoints, directions, professionnels des services supports exploitant de la donnée
- Maximum 12 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Définition et types de données

> Exploiter les données : pourquoi ?

- En interne
- En externe : rendu de compte, enquêtes
- Prospective

> Le chemin de la donnée

- Où trouver des données ?
- Fiabilité de la donnée
- Sécurité de la donnée
- Visualisation de la donnée

> Mise en pratique sur des cas proposés par les participants

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Savoir manipuler des données de type tableaux Excel, listes, etc.

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique active, expositive et démonstrative

Mises en situation, exemples, cas pratique, liste des bases de données publiques

Un ordinateur par stagiaire

Questionnaire d'évaluation final



Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association

Les associations qui accompagnent et/ou représentent les personnes en situation de handicap intellectuel intègrent de plus en plus les personnes concernées au sein de leurs instances de gouvernance. Pour permettre une participation réussie, il est important que les administrateurs identifient les éléments à adapter et à mettre en place.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les clefs de réussite pour l'intégration des personnes en situation de handicap intellectuel au sein d'un organe de gouvernance
- Adapter la communication orale et écrite
- Identifier les règles essentielles et les enjeux de la méthode Facile A Lire et à Comprendre

Public

- Administrateurs d'associations du secteur du handicap
- Nombre de participants : 15 personnes maximum

Contenu de la formation

> L'intégration d'une personne en situation de handicap intellectuel au sein d'un organe de gouvernance associatif

- L'accueil d'une personne au sein d'un organe de gouvernance
- La compréhension des enjeux et des documents par les personnes
- L'adaptation des modalités d'expression lors des réunions
- Le partage de la parole avec les personnes en situation de handicap intellectuel

> La méthode FALC

- Le contexte législatif, associatif, les guides
- Les règles de la méthode FALC :
 - Sélection des informations
 - Utilisation des mots
 - Construction des phrases
 - Règles sur la forme
- Le FALC appliqué aux documents associatifs
- Première approche du FALC : exemples de documents en FALC

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Maîtrise de la langue française à l'écrit

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

Méthode pédagogique expositive, participative

Exemples, quiz, exercice pratique

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Administrateurs : savoir communiquer sur les réseaux sociaux (📄 p. 29)



Administrateurs : savoir communiquer sur les réseaux sociaux

Pour faire connaître leurs actions et défendre leurs valeurs, les associations du secteur médico-social doivent pouvoir mobiliser et contrôler des moyens de communication impactant. Les réseaux sociaux apparaissent comme un des outils incontournables de communication. Il est donc important d'identifier les réseaux sociaux pertinents en fonction des objectifs recherchés, de comprendre leur utilisation et le type de contenus à publier.

Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différents réseaux existants et leurs intérêts pour les associations
- Adapter leurs publications de messages en fonction des réseaux et des comptes
- Utiliser a minima 3 réseaux sociaux

Public

- Administrateurs d'associations du médico-sociale
- Maximum 15 personnes par groupe

Contenu de la formation

> Les enjeux des réseaux sociaux pour les associations du médico-social

- Identification de l'association auprès du grand public
- Mise en avant les actions de l'association
- Lobbying
- Recrutement de nouveaux administrateurs / adhérents

> Les différents réseaux sociaux

- LinkedIn
- Facebook
- X
- Instagram...

> Les règles de base

- Quels réseaux pour quels contenus ?
- Quels comptes pour quels contenus (personnel / professionnel) ?
- Les modalités de rédaction selon les réseaux
- La gestion de la modération

> Première approche de l'utilisation technique de 3 réseaux sociaux adaptés à la communication associative

- LinkedIn, Facebook, X

Durée

1 jour (7 heures)

Date et lieu

Définis en fonction de vos besoins (formation intra)

Pré-requis

Savoir naviguer sur Internet

Coût pédagogique

1 050 € net de taxes par groupe

LES +

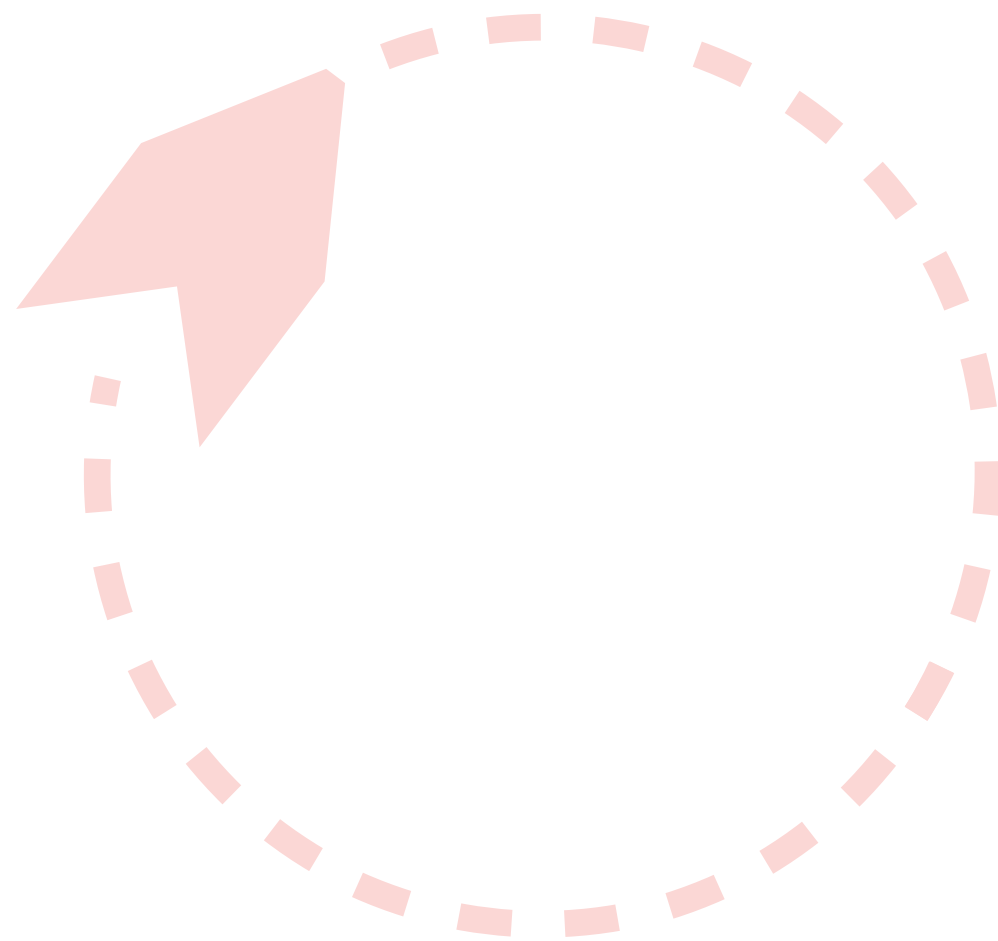
Méthode pédagogique expositive, interactive

Exemples, quiz, cas pratiques

Questionnaire d'évaluation final

FORMATION(S) ASSOCIÉE(S)

- Intégrer une personne en situation de handicap intellectuel au sein de la gouvernance d'une association (📄 p. 28)



Catalogue de formation **Facile À Lire et à Comprendre**

2025

**Pratique : Imprimez de la page 31 à 63 pour sortir le catalogue
dédié aux personnes handicapées intellectuelles !**

Retrouvez les programmes classiques sur notre site internet.



SOMMAIRE

FORMATIONS À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

- Devenir une personne ressource Autodétermination dans son établissement - 1
- Je suis élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS) ————— 2
- Je suis administrateur d'une association médico-sociale ————— 3
- Parler en public ————— 4
- Devenir un pair-aidant ————— 5
- Être ambassadeur du sport adapté ————— 6
- Bouger pour sa santé ————— 7
- Vie intime, amoureuse et sexuelle ————— 8
- Aller sur Internet ————— 9
- Initiation aux premiers secours ————— 10
- Intégrer un ESAT : comprendre mon environnement de travail ————— 11
- La qualité à l'ESAT ————— 12
- Hygiène et sécurité alimentaire pour les travailleurs de l'ESAT ————— 13
- Travailler en milieu ordinaire pour les travailleurs de l'ESAT ————— 14
- Préparer ma retraite ————— 15

► Pourquoi ?



- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Mon association travaille sur l'autodétermination.
- Autodétermination est un mot compliqué.
- L'autodétermination est le droit de chaque personne de faire des choix pour sa vie.
- Cette formation me permettra de devenir une personne ressource autodétermination.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura beaucoup d'exemples.
- Il y aura des professionnels et des personnes handicapées à la formation.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Choisir, c'est quoi ?
- Choisir, c'est difficile ?
- Choisir, c'est prendre des risques ?
- L'avenir, c'est quoi ?
- L'avenir, c'est qui ?
- Qui choisit mon avenir ?
- C'est quoi un projet ?

► Le prix

La formation coûte 1 050 euros à mon établissement.
Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je suis accueilli dans un ESAT, un foyer ou un service d'hébergement en milieu ouvert.
- Je suis élu au CVS (Conseil de la Vie Sociale).
- Je suis donc le porte-parole des personnes accompagnées dans mon établissement.
- Cette formation me permettra de comprendre l'importance de mon rôle de délégué CVS.

► Comment ?

- Cette formation dure 3 journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Le CVS :
 - C'est quoi un CVS ?
 - Qui participe au CVS ?
 - De quoi parle-t-on au CVS ?
 - Qu'est-ce qu'on fait au CVS ?
- Comment un CVS se prépare ?
- Comment se passe un CVS ?
- Comment redonner les informations aux autres personnes accompagnées ?
- Être délégué CVS.
- Comment communiquer avec les autres personnes accompagnées ?

► Le prix

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.
Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je suis accueilli dans un ESAT, un foyer ou un service d'hébergement en milieu ouvert.
- Je suis élu au Conseil d'Administration de mon association.
- Je suis donc le porte-parole des personnes accompagnées dans mon association.
- Cette formation me permettra de comprendre l'importance de mon rôle d'administrateur.

► Comment ?

- Cette formation dure 3 journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Le Conseil d'administration d'une association :
 - C'est quoi un conseil d'administration ?
 - Qui participe au conseil d'administration ?
 - Le rôle des administrateurs
 - De quoi parle-t-on au conseil d'administration ?
 - Qu'est-ce qu'on fait au conseil d'administration ?
 - Comment se préparer à un conseil d'administration ?
- Comment se passe un conseil d'administration ?
- C'est quoi représenter les autres ?
- Comment prendre la parole en public ?
- Après les réunions, qu'est-ce qu'on peut dire aux autres personnes ?

► Le prix

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.
Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Je suis représentant, élu, membre de CVS (Conseil de la Vie Sociale).
- Prendre la parole en public n'est pas facile.
- Beaucoup de personnes ont peur de cela.
- Cette formation peut m'aider à mieux parler en public.

► Comment ?

- Cette formation dure 3 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Des personnes de Droits Devant 25 pourront intervenir.
 - Droits Devant 25 est une association de personnes handicapées.
 - Les personnes de Droits Devant 25 sont habituées à prendre la parole en public.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.



► Cette formation parlera de :

- Pourquoi prendre la parole ?
- Comment se passe une prise de parole en public :
 - Les différentes étapes,
 - L'importance de son image,
 - Ce que retient le public.
- Comment parler devant un public :
 - Ce qu'il faut faire avant de parler,
 - Ce qu'il faut faire avant de commencer à lire son texte,
 - Comment faut-il parler ?
 - Ce qu'il faut faire à la fin.
- Comment préparer son texte :
 - Ce que l'on veut dire,
 - Comment le dire ?

► Le prix

La formation coûte 1 575 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Un pair-aidant est une personne handicapée qui aide une autre personne handicapée.
- Je veux aider les autres.
- Cette formation me permettra d'aider avec mon expérience.

► Comment ?

- Cette formation dure 6 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Nous apprendrons ensemble.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Mon expérience qui peut servir à d'autre.
- Qui je peux aider ?
- Je peux aider pour quel problème ?
- Comment je peux aider quelqu'un ?
- Que faire quand le problème est trop grand ?
- Avoir confiance en soi.
- Parler de son expérience.

► Le prix

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.
Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je suis une personne handicapée intellectuelle ou avec autisme.
- Le sport permet d'être en meilleure santé.
- Le sport adapté permet aux personnes handicapées de faire du sport.
- Un ambassadeur encourage la pratique du sport adapté.
- Un ambassadeur parle du sport adapté à d'autres personnes.
 - Dans des établissements,
 - Dans des écoles, des lycées,
 - À des conférences.

► Comment ?

- Cette formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura des temps d'explications.
- Il y aura des exemples.
- Il y aura des mises en situation pour parler devant un groupe.
- Des personnes viendront parler de leurs expériences.

► Cette formation parlera de :

- Pourquoi faire du sport pour sa santé.
- Du sport adapté.
- Comment encourager la pratique de sport adapté.
- Du rôle d'un ambassadeur sport adapté.
- Comment monter son propre projet.

► Le prix

La formation coûte 2 100 euros à mon établissement.
Ce prix est pour un groupe de 15 personnes.

► Pourquoi ?



- Bouger est important pour la santé.
- Le sport permet d'être en meilleure santé.
- Le sport permet de garder son autonomie.
- Le sport permet d'être mieux dans sa tête et avec les autres.
- Cette formation aide à faire une activité physique tous les jours.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura des temps d'explications.
- Des exemples seront donnés.
- Il y aura des temps d'activités sportives (il faut venir avec des habits de sports).
- Un livret en FALC sera donné à la fin de la formation.

► Cette formation parlera de :

- Pourquoi faire du sport pour sa santé.
- Comment savoir si on est en forme.
- Comment faire du sport sans se blesser.
- Comment faire pour s'échauffer.
- Le plaisir de faire du sport.
- Les lieux où faire du sport.

► Le prix

La formation coûte 1 050 euros à mon établissement.
Ce prix est pour un groupe de 15 personnes.

► Pourquoi ?



- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- J'ai le droit d'avoir une vie intime, amoureuse et sexuelle.
- Je veux avoir des informations sur :
 - Le fonctionnement de mon corps.
 - Mes droits.
 - Le suivi médical.
- Je veux comprendre les relations avec les autres.
- Je veux comprendre ce que je ressens pour les autres :
 - L'amitié.
 - Le couple.
 - La sexualité.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Il y aura beaucoup d'exemples.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Le corps de la Femme et de l'Homme.
- L'intimité et la pudeur.
- Le respect de soi, de l'autre.
- La santé sexuelle et la prévention : prendre soin de soi.
 - La contraception, le suivi gynécologique.
 - Les maladies sexuelles et le dépistage.
- Mes relations avec les autres.
- La relation amoureuse.
- L'envie d'être parent.
- Être célibataire.
- La sexualité et la loi :
 - Être abusé (victime).
 - Abuser (coupable).
 - Les violences sexuelles.
 - La pornographie.
 - Les réseaux sociaux.
- Une sexualité choisie.

► Le prix

La formation coûte 1 150 euros à mon établissement.
Ce prix est pour un groupe de 12 personnes.

► Pourquoi ?



- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- J'utilise internet régulièrement.
- Ou j'aimerais utiliser internet.
- Je vais sur internet pour me changer les idées.
- Je vais aussi sur internet pour faire des démarches administratives.
- Il y a beaucoup d'arnaques sur internet.
- La formation explique comment faire attention sur internet.

► Comment ?

- Cette formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- J'utiliserai mon ordinateur, ma tablette ou mon smartphone.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Quel matériel utiliser pour aller sur internet.
- Les logiciels à installer pour aller en sécurité sur internet.
- Ce que l'on trouve sur internet.
- Ce que je peux faire sur internet.
- Ce que je ne peux pas faire sur internet.
- Comment écrire un mail ?
- Les réseaux sociaux.
- Les sites de rencontre en ligne.
- Les sites de jeux en ligne.
- Les achats en ligne.
- Les sites de téléchargement.

► Le prix

La formation coûte 2 100 euros à mon établissement.
Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je suis une personne handicapée intellectuelle.
- Il y a beaucoup de risques d'accident dans notre vie.
- Il y a des risques pour nous et pour les autres.
- On peut réduire certains risques.
- On peut aider quelqu'un qui vient d'avoir un accident.

► Comment ?

- Cette formation dure 2 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Il y aura beaucoup d'exercices pratiques.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.
- Un secouriste pourra venir à la formation.

► Cette formation parlera de :

- Réduire les risques de la vie courante.
- Éviter que la situation devienne plus grave après un accident :
 - Pour les autres,
 - Pour la victime.
- Prévenir les secours.
- Aider un secouriste.
- Donner les premiers soins à une victime avec un secouriste.

► Le prix

La formation coûte 1 050 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je travaille à l'ESAT depuis peu de temps.
- C'est très important :
 - De connaître mon ESAT,
 - De connaître mes droits,
 - De connaître mes obligations.
- Cette formation me permettra de travailler dans de bonnes conditions.

► Comment ?

- La formation dure 6 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Mon ESAT :
 - Son histoire et pourquoi il existe,
 - Comment cela fonctionne.
- L'ESAT, un établissement de travail :
 - Ce que m'apporte le travail,
 - Ce que veut dire travailler à l'ESAT.
- Ce que veut dire être usager d'un ESAT :
 - Comment on entre à l'ESAT ?
 - Comment on peut sortir de l'ESAT ?
- Comment dire ce que l'on veut à l'ESAT ?
 - Le rôle des professionnels,
 - Le Conseil de la Vie Sociale (CVS).
- Mes droits à l'ESAT et ce que je gagne en argent.
- Les règles de vie en ESAT :
 - Ce qui est autorisé,
 - Ce qui est interdit .

► Le prix

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.
Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je travaille à l'ESAT.
- On me demande de faire un travail de qualité.
- Mais la qualité, ça veut dire quoi ?
- Cette formation me permettra :
 - De comprendre la qualité,
 - De savoir pourquoi c'est important,
 - De travailler en respectant des règles.

► Comment ?

- La formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Le travail à l'ESAT :
 - Que veut dire le mot ESAT ?
 - Comment je travaille à l'ESAT ?
 - Ce qu'est un client et un fournisseur.
 - Ce que le client veut de l'ESAT.
- C'est quoi la qualité ?
 - A quoi sert la qualité ?
 - C'est quoi la non-qualité et quels sont les risques ?
 - C'est quoi la non-conformité et quels sont les risques ?
- Qui sont les clients de l'ESAT ?
- Qui travaille la qualité à l'ESAT ?
- C'est quoi les contrôles qualité à l'ESAT ?
- Quelles sont les règles pour faire de la qualité à l'ESAT ?

► Le prix

La formation coûte 2 100 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?

- Je travaille à l'ESAT.
- Je travaille dans une cuisine ou dans une cafétéria.
- Je veux connaître les règles d'hygiène en cuisine.
- Je veux comprendre ces règles d'hygiène.
- Je veux utiliser ces règles d'hygiène dans mon travail à l'ESAT.

► Comment ?

- La formation dure 4 demi-journées.
- Nous parlons de mon travail en cuisine.
- La formation sera facile à comprendre.
- Nous apprendrons ensemble.
- Nous irons en cuisine.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.



► Cette formation parlera de :

- Je suis responsable de la santé des clients.
- Les microbes :
 - Qu'est-ce que c'est ?
 - Comment éviter la contamination ?
- Mon hygiène de professionnel de la cuisine :
 - Qu'est-ce qu'on attend de moi ?
 - Les Équipements de Protection Individuels (EPI) ?
 - Le lavage des mains.
- La sécurité des aliments :
 - Les températures,
 - Les contrôles,
 - La traçabilité.
- Les bonnes pratiques :
 - Les différentes zones de la cuisine,
 - Les déplacements en cuisine,
 - Le stockage des aliments,
 - Le nettoyage.

► Le prix

La formation coûte 2 100 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je travaille à l'ESAT.
- Je souhaite découvrir le travail en milieu ordinaire.
- Avant de faire un stage de travail en milieu ordinaire, je dois avoir toutes les informations.
- Ces informations m'aideront à réfléchir sur le travail en milieu ordinaire.
- Ces informations m'aideront à avancer dans mon projet professionnel.

► Comment ?

- Cette formation dure 4 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Quels sont mes droits en tant que travailleur d'ESAT ?
- Qu'est-ce que le « milieu ordinaire » ?
 - Comment travailler en milieu ordinaire ?
- Les différences entre le milieu ordinaire et l'ESAT :
 - Etre usager ou être salarié,
 - L'accompagnement social,
 - Les exigences,
 - Comment on entre dans l'ESAT ou dans l'entreprise ?
 - Comment on sort de l'ESAT ou de l'entreprise ?
 - L'organisation d'un ESAT et d'une entreprise,
 - Ce que l'on gagne en argent.
- Comment certains métiers du milieu ordinaire fonctionnent :
 - Ouvrier d'espaces verts,
 - Agent de nettoyage,
 - Ouvrier de production,
 - Agent de restauration,
 - Ou d'autres métiers en fonction de votre projet.

► Le prix

La formation coûte 2 100 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

► Pourquoi ?



- Je travaille à l'ESAT.
- Je vais bientôt avoir l'âge de partir en retraite.
- Partir en retraite veut dire arrêter de travailler.
- J'aurai beaucoup de temps.
- Je pourrai avoir d'autres activités.
- Cette formation permettra de réfléchir à ma retraite.
- Je pourrai poser toutes mes questions.

► Comment ?

- Cette formation dure 8 demi-journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

► Cette formation parlera de :

- Comment préparer ma retraite :
 - Ce qui sera bien et ce qui sera moins bien,
 - Ce que j'aime dans mon travail,
 - Pourquoi je dois me préparer à la retraite.
- L'argent que je vais gagner à la retraite :
 - On m'accompagnera à un rendez-vous, à la caisse de retraite.
- Mon logement.
- Ce que je pourrai faire à la place du travail.
- Ma santé :
 - Le suivi médical,
 - L'alimentation,
 - L'activité physique,
 - Le sommeil et la mémoire,
 - Je pourrai aussi faire un bilan de santé.

► Le prix

La formation coûte 4 200 euros à l'ESAT.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales sont applicables à toute formation sollicitée par un bénéficiaire auprès de FORMASENS, l'organisme de formation de la Fondation Pluriel, ou toute offre de formation spécifique qui serait décrite ci-après. Le fait d'assister à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du bénéficiaire (et par voie de conséquence des stagiaires) aux présentes conditions générales de vente.

> Article 1 : définitions

Bénéficiaire : toute personne morale, qui souhaite suivre une formation auprès de FORMASENS.

Conditions générales de vente : le présent document, dans sa dernière version, est disponible sur simple demande adressée à FORMASENS. Les conditions générales de vente prévalent sur tout autre document émanant du Bénéficiaire.

Formations Intra : formations sur mesure réalisées pour un bénéficiaire (organisme gestionnaire, établissement...). Ces formations se déroulent dans les locaux des bénéficiaires aux dates convenues avec eux.

Formations Inter : formations réalisées dans des locaux mis à disposition par FORMASENS, à des dates fixées par FORMASENS.

Stagiaire(s) : le ou les salarié(s), personne(s) accompagnée(s), administrateur(s) d'un bénéficiaire qui est/ont inscrit(s) à une formation organisée par FORMASENS.

> Article 2 : formations

Les actions de formation dispensées par FORMASENS rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats. Sauf mention particulière, chaque jour de formation comprend 7 heures de formation.

> Article 3 : formations intra (sur site)

3.1 Inscription

À la demande d'un bénéficiaire, FORMASENS transmet par courriel une convention de formation qui mentionne notamment les coûts, dates et lieu de formation.

Le bénéficiaire devra communiquer son accord sur le contenu de la formation proposée ainsi que sur son tarif au plus tard 15 jours avant la date proposée par FORMASENS pour organiser la formation.

La mise en œuvre de l'action de formation est validée lors de la réception par FORMASENS d'un exemplaire de la convention de formation professionnelle continue, complété, daté et signé par le bénéficiaire.

3.2 Tarifs, facturations et règlements

Le tarif communiqué par FORMASENS est indiqué net de taxes. Ce tarif comprend les coûts pédagogiques ainsi que les frais administratifs. Les frais de déplacement et d'hébergement du formateur sont facturés en sus au réel, sur présentation de facture ou note de frais. Le bénéficiaire prend en charge les déjeuners de l'ensemble des stagiaires et du formateur. Les frais d'hébergement et de déplacement des stagiaires sont à la seule charge du bénéficiaire. Le bénéficiaire s'engage à mettre à disposition du formateur une salle de formation adaptée et conforme aux spécifications précisées dans la proposition de formation, et conforme aux exigences légales et réglementaires. La facture sera envoyée, à l'issue de la formation, par courriel, ac-

compagnée du certificat de réalisation des stagiaires. L'attestation de fin de formation est adressée aux stagiaires à la fin du stage. Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte.

> Article 4 : formations inter

4.1 Inscription

L'inscription à une formation inter se fait via un bulletin d'inscription complété et retourné par courrier ou par courriel.

Toute inscription engage le bénéficiaire et implique donc un accord préalable du bénéficiaire sur le suivi de ladite formation par le ou les stagiaires(s).

La convention de formation est envoyée par courriel au bénéficiaire avec le programme détaillé de la formation. Un exemplaire de la convention doit être retourné, complété et signé, à FORMASENS pour que l'inscription soit validée.

Au plus tard une semaine avant le début de la formation, FORMASENS transmet la convocation aux stagiaires précisant notamment le programme, les dates, horaires et lieux, le formateur et un questionnaire préalable à la formation.

4.2 Tarifs, facturations et règlements

Le tarif communiqué par FORMASENS est indiqué net de taxe. Le tarif indiqué comprend les coûts pédagogiques, les frais administratifs et logistiques. Les frais d'hébergement et de déplacement des stagiaires sont à la seule charge du bénéficiaire.

La facture sera envoyée, à l'issue de la formation, par courriel, accompagnée du certificat de réalisation des stagiaires. L'attestation de fin de formation est adressée aux stagiaires à la fin du stage. Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte.

> Article 5 : annulation ou report

5.1 Du fait de FORMASENS

FORMASENS se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses programmes et actions de formation ainsi qu'à la planification de ses formations inter. En cas d'annulation ou de report de la formation, pour quelque cause que ce soit, FORMASENS s'engage à prévenir par e-mail le bénéficiaire, ou directement les stagiaires préalablement inscrits dans les meilleurs délais.

5.2 Du fait du bénéficiaire

Toute formation annulée ou reportée par le bénéficiaire, moins de 7 jours francs avant le début de la formation, sera due intégralement par le bénéficiaire à FORMASENS. Le bénéficiaire a la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre de ses salariés, sans facturation supplémentaire, jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit à formasens@fpluriel.org.

> Article 6 : limitations de responsabilité de FORMASENS

La responsabilité de FORMASENS ne peut en aucun cas être engagée en cas de défaillance technique du matériel, d'un mauvais usage du ou des module(s) de formation par les stagiaires.

La responsabilité de FORMASENS est expressément limitée à l'indemnisation des seuls dommages directs prouvés par le bénéficiaire. La responsabilité de FORMASENS est plafonnée au montant du prix payé par le bénéficiaire au titre de la formation concernée. En aucun cas, la responsabilité de FORMASENS ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de

fichier(s), perte d'exploitation, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

Le bénéficiaire s'engage à souscrire et maintenir pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les stagiaires.

> Article 7 : force majeure

FORMASENS ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à la Fondation Pluriel, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type.

> Article 8 : propriété intellectuelle

L'ensemble des supports, outils et documents préparés pour la formation et éventuellement remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et, à ce titre, sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. FORMASENS est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose.

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par FORMASENS lors des formations, demeurent la propriété exclusive de FORMASENS. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune transformation, reproduction, représentation, publication, modification, transmission, exploitation non expressément autorisée sans l'accord exprès de FORMASENS. FORMASENS demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution d'une formation.

> Article 9 : communication

Le bénéficiaire autorise expressément FORMASENS à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (site internet...).

> Article 10 : protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le bénéficiaire s'engage à informer chaque stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par FORMASENS aux fins de réalisation et de suivi de la formation ; et

- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des stagiaires sont des données accessibles à ses services.

Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD), le stagiaire et le bénéficiaire disposent sur les données personnelles les concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition. À cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à FORMASENS par courriel à la Déléguée à la Protection des Données : dpo@fpluriel.org FORMASENS s'engage à préserver la sécurité, l'intégrité et la

confidentialité des données à caractère personnel collectées dans le cadre de réalisations de formations.

FORMASENS s'engage à informer le bénéficiaire en cas de violation, de perte ou de divulgation non autorisée de données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution des formations, afin de permettre au bénéficiaire d'alerter les personnes concernées et de se conformer à ses obligations au sens de la réglementation susmentionnée.

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées à FORMASENS, en application et au cours de l'exécution des formations, ne pourront être communiquées qu'aux partenaires contractuels (formateurs) de FORMASENS pour les besoins desdites formations (sur le territoire de l'Union Européenne).

FORMASENS et ses partenaires s'abstiennent de reproduire, exploiter ou utiliser ces données à leurs propres fins ou pour le compte de tiers. FORMASENS conservera, pour sa part, l'ensemble des données à caractère personnel des stagiaires, pour une période n'excédant pas la durée légale obligatoire.

> Article 11 : règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de FORMASENS dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le bénéficiaire se porte fort du respect de ces dispositions de la part des stagiaires qui assistent aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ses stagiaires.

> Article 12 : sous-traitance

FORMASENS et le bénéficiaire conviennent expressément que tout ou partie des actions de formation peuvent être sous-traitées, et ce sous l'entière responsabilité de FORMASENS.

> Article 13 : notifications

Toutes notifications devant être effectuées dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales de vente seront considérées comme réalisées si elles sont faites par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux adresses suivantes :

- à FORMASENS • Fondation Pluriel, 9 chemin de Palente 25000 BESANÇON

- au bénéficiaire : à l'adresse indiquée par le bénéficiaire lors de la commande.

> Article 14 : stipulations diverses

Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est disponible sur le site internet : www.fondationpluriel.org/formasens et par demande écrite : formasens@fpluriel.org.

> Article 15 : attribution de compétences

Les conditions générales de vente détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le bénéficiaire (en ce compris les stagiaires) et FORMASENS à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il sera recherché une solution à l'amiable.

A défaut, les Tribunaux de Besançon seront seuls compétents pour régler le litige.



Claire Martinet

Responsable de l'organisme de formation

☎ 03 81 51 96 54

✉ claire.martinet@fpluriel.org

FORMASENS • Fondation Pluriel

9 chemin de Palente
25000 Besançon
formasens@fpluriel.org

Référent handicap : 03 81 51 96 54 - formasens@fpluriel.org

Retrouvez le catalogue sur www.fondationpluriel.org/formasens

Enregistré sous le numéro 43 25 02740 25

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

N° Siret : 791 747 819 00963



Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION